LA MAISON TREILHARD CONSTRUITE SUR UN COUVENT

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1927, la maison Treilhard est construite sur les fondations d'un couvent dominicain ou Frères prêcheurs, dont on trouve encore quelques traces dans le bâti actuel.

Le couvent était situé aux abords d'une des principales portes fortifiées de la ville, nommée porta daus Prezicadors dans les documents anciens des archives.
En 1589, Dominique Treilhard, consul de la ville, acheta les ruines du couvent et compléta l'ensemble en acquérant la bâtisse de droite. Il fit bâtir une élégante tour d'angle complétée d'une tourelle en poivrière qui rehausse la majesté de l'ensemble et signale au passant le statut du propriétaire.
Malgré un incendie au début des années 80, cet édifice restauré par la ville est un des fleurons de l'architecture Renaissance et témoigne de la richesse et de la prospérité d'une famille dont le membre le plus prestigieux fut sans conteste Jean-Baptiste Treilhard, né dans cette maison en 1742.
Jean-Baptiste Treilhard fut d'abord avocat. Il défendit la Ville de Brive dans un procès fleuve contre le duc de Noailles. Élu du tiers état en 1789, il fit une brillante carrière politique et administrative – président de l'Assemblée constituante en 1790, président de la Convention nationale qui condamne à mort Louis XVI. Juriste émérite, il est l'un des rédacteurs du Code civil, du Code pénal et du Code d'instruction criminelle. À sa mort en 1810, il fut inhumé au Panthéon. Par décision du conseil municipal, une plaque, apposée au bas de la tour de sa maison natale, rappelle au passant la mémoire de cet illustre briviste.

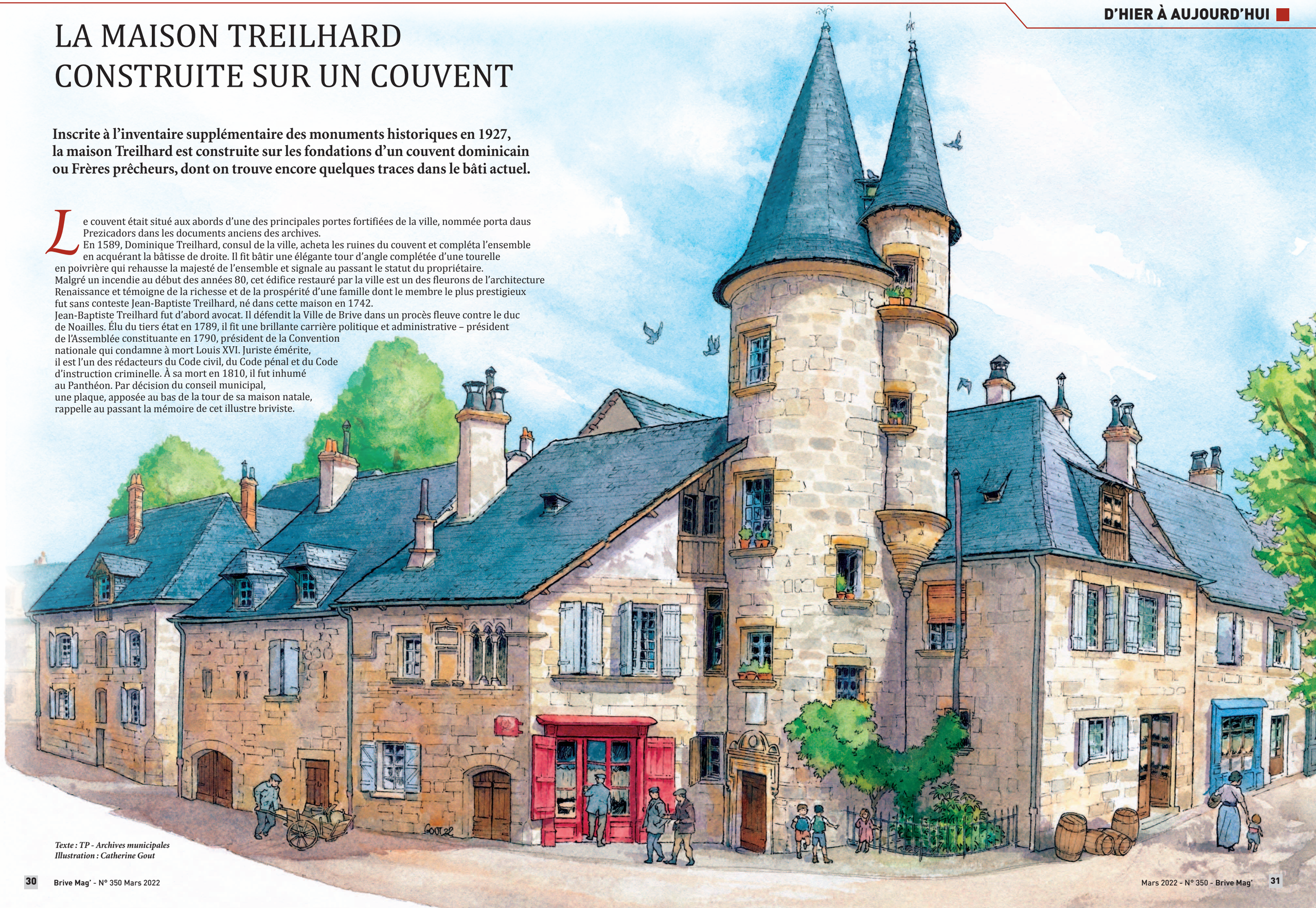

Texte : TP - Archives municipales
Illustration : Catherine Gout